



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 55788

Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la réaction indignée des retraités de la fonction publique à la lecture de ses déclarations devant la fondation Concorde. En effet, ce jour-là il aurait déclaré : « Les retraités de la fonction publique ne rendent plus de service à la nation. Ces gens-là sont inutiles mais continuent de peser très lourdement. La pension d'un retraité c'est presque 75 % du coût d'un fonctionnaire présent, il faudra résoudre ce problème. » Il lui demande s'il confirme ses propos et quels moyens il entend mettre en oeuvre pour résoudre « ce problème ».

Texte de la réponse

Les propos que l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo daté du 27 octobre 2004 prête au ministre de la fonction publique ne sont en rien conformes à ceux qu'il a tenus devant la fondation Concorde, le 20 octobre dernier. Lors de cette conférence, le ministre de la fonction publique a souligné la compétence des fonctionnaires et leur utilité sociale ; il s'est félicité de ce que la fonction publique française soit exemplaire. Par ailleurs, le ministre tient à rappeler que la pension dont bénéficient les retraités de la fonction publique est la contrepartie légitime d'une vie de travail et de cotisations. Remettre en cause des retraités et leur retraite serait une pure absurdité.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55788

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 684

Réponse publiée le : 15 mars 2005, page 2765